Numéro 12 mars 2013

Journal de COPPET

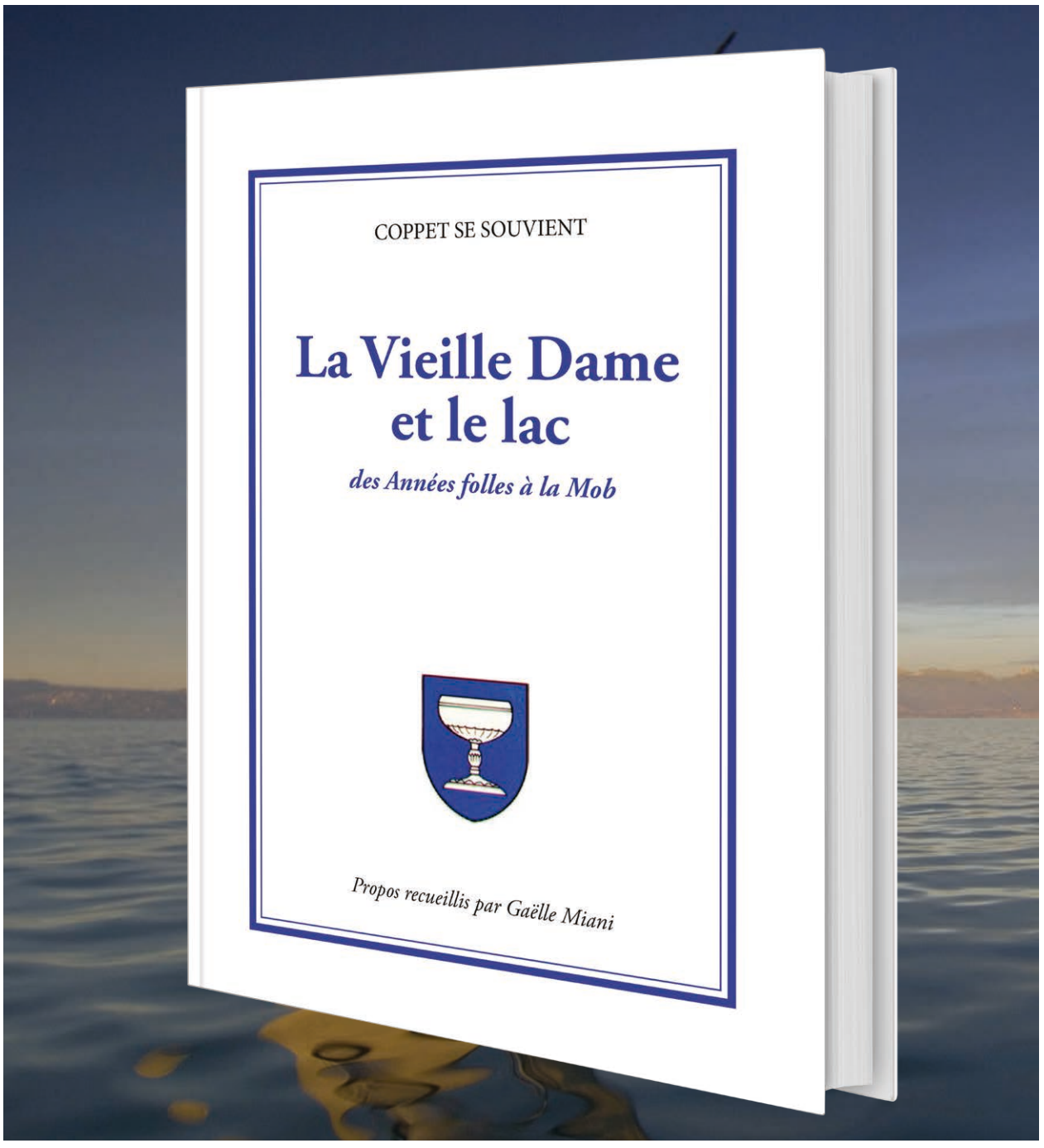

Commune

2 Rapport d'activités du Conseil communal de décembre 2012 à mars 2013

3 Conseil régional

4 Nouvelle politique de stationnement de la commune de Coppet

6 Nos employés communaux

Vie locale

6 Vidéo Club de Coppet

7 Chocolaterie David Banchet

7 Escale Beauté

Culture

8 «La Vieille Dame et le lac»

8 Rencontres musicales internationales

Nos invités

9 Les pompiers de Terre Sainte

Environnement

9 Chenilles processionnaires

10 Savez-vous à quoi servent les grilles d'évacuation des eaux?

Brèves

11 Brèves

11 Horaires

Agenda

12 Calendrier événementiel

12 Naissances, mariages, décès

12 La pensée du trimestre

12 Rappel important

Editorial

Isabelle Naville

La lecture: une porte ouverte sur un monde enchanté

Il est des moments dans la vie où l'on se doit de lever le pied. On se laisse alors aller aux joies de la promenade, de la rêverie, du sport, que sais-je? C'est au plaisir de la lecture qu'au travers du journal nous vous invitons.

Coppet dévoile la vie quotidienne de nos aînés, des années folles à la Mob. Les participants à nos «après-midis du souvenir» ont pioché dans leur mémoire pour nous laisser une trace de cette époque, et leurs récits ont été retranscrits et édités. Donnons-nous le temps d'effeuiller ce livre dont vous trouverez un extrait en page 8. Il est le témoin d'une époque révolue dont il est primordial de tirer les leçons. Si les personnes âgées ont aussi à apprendre des nouvelles générations, celles-ci ont besoin de pouvoir s'appuyer sur l'histoire de leurs aînés qui, par leur expérience et leur vécu, sont les garants et les piliers de leur futur.

Parkings surchargés: un règlement indispensable

Il n'est jamais agréable de devoir se plier à un règlement. C'est pourtant bien ce qu'il faudra faire avec la nouvelle politique de stationnement qui prendra effet dans quelques jours. Elle fera grincer des dents, nous le savons. Elle est cependant la seule solution pour freiner le nombre incessant et en perpétuelle augmentation des automobilistes qui utilisent les parkings de la commune pour prendre le train. Le nombre de places est limité, le parking sauvage s'installe, il fallait légiférer. Nous n'avons pas d'autre choix que d'encourager la mobilité douce même si d'aucuns n'y adhèrent pas. Elle est, à l'heure actuelle, une des solutions les plus raisonnables ■

Bonne lecture

VOTRE AVIS NOUS INTERESSE

Vous avez une remarque, une suggestion, un souhait à formuler dans le Journal?

N'hésitez pas à nous écrire à notre nouvelle adresse journaldecoppet@coppet.ch

Rapport d'activités du Conseil communal de décembre 2012 à mars 2013

Les préavis, les rapports des commissions et les procès-verbaux peuvent être consultés sur notre site internet sous la rubrique «politique».

Depuis la préparation de la dernière édition du Journal de Coppet et jusqu'à la présente édition, le Conseil communal a siégé à 3 reprises. Au cours de ces séances, les préavis suivants ont été votés:

Lundi 17 décembre 2012

Préavis no 07/2012-2013 relatif à l'addenda au plan de quartier «Les Truels-Bernard» et son règlement. **Accepté**.
Les objectifs de la modification de ce plan de quartier étaient les suivants :

- *permettre la construction de vérandas non chauffées;*
- *autoriser la création ou l'agrandissement d'une pièce;*
- *admettre des constructions ne servant ni à l'habitation, ni à des activités professionnelles dans l'aire de verdure;*
- *adapter le règlement du plan de quartier au Règlement général sur l'aménagement du territoire et les constructions en ce qui concerne les ouvertures en toiture.*

En outre, le CUS (coefficient d'utilisation du sol) du plan de quartier est passé à 0.30.

Préavis no 09/2012-2013 relatif au budget communal 2013. **Accepté**.
Le budget de fonctionnement de notre commune présente pour l'année 2013 un excédent de dépenses de CHF 696'060.- sur un total de recettes d'env. CHF 24,4 mios. Ce résultat provient principalement d'une baisse prévue au niveau des revenus fiscaux, en particulier sur les revenus et la fortune des personnes physiques. La Municipalité reste néanmoins optimiste sur la santé financière de notre commune.

Préavis no 10/2012-2013 relatif à une demande de crédit de CHF 32'235.60 pour la modification du dévers et la gestion des eaux de surface du chemin des Cuttemers. **Accepté.**
La Municipalité a profité des travaux de canalisation de la future station d'épuration intercommunale pour modifier le profil du chemin des Cuttemers qui renvoyait les eaux de pluie du côté des parcelles privées situées en aval du chemin. Ainsi, la pente du chemin a été inversée, ce qui a permis de canaliser les eaux côté Jura de la chaussée, puis de les récolter via une grille en amont du carrefour du chemin des Cuttemers et du chemin des Rannaux. En outre, la chaussée a été élargie et un nouveau revêtement bitumineux a été posé sur la partie modifiée du chemin.

Lundi 4 février 2013

Préavis n° 11/2012-2013 relatif à la demande de crédit de CHF 385'000.00 pour la réalisation d'un chemin piétonnier entre la gare CFF et le chemin du Grand-Pré. **Accepté.**
Ce chemin, qui s'intégrera au réseau de cheminements existants sur le territoire de la commune, reliera le haut du chemin du Grand-Pré à la gare de Coppet, en longeant les voies de chemin de fer. L'objectif de ces chemins piétonniers est de favoriser les déplacements non motorisés et d'encourager l'usage des transports publics en général et du train en particulier.

Préavis n° 13/2012-2013 relatif à la demande de crédit de CHF 53'473.75 pour la création d'une classe supplémentaire au collège du Greny. **Accepté.**
Afin de répondre au besoin de classes du cycle de transition (5e et 6e années) et après avoir étudié diverses variantes, il est ressorti que la meilleure solution consistait à créer une classe dans un endroit peu utilisé du collège du Greny. Pour pouvoir accueillir les élèves lors de la rentrée scolaire 2012, les travaux ont dû être réalisés pendant l'été et la demande de crédit présentée tendait à valider l'ensemble des dépenses effectuées.

Préavis n° 14/2012-2013 relatif à la demande de crédit de CHF 44'300.00 pour l'achat d'actions SADEC S.A. afin de financer son entrée dans le capital-actions de TRIDEL S.A. **Accepté.**
Notre commune est actionnaire de la société SADEC SA qui a pour mission de collecter, transporter, trier, valoriser, recycler, traiter et incinérer les déchets urbains, artisanaux, industriels, des boues d'épuration et tous les autres résidus provenant du périmètre de réception de «La Côte». Le crédit accepté par le Conseil communal autorisera notre commune à acquérir de nouvelles actions SADEC SA afin de permettre à cette dernière de dégager les fonds nécessaires à entrer dans le capital de TRIDEL SA (usine de valorisation thermique et électrique de déchets appartenant aux autres périmètres de gestion des déchets du canton). Cette opération permettra également de réduire sensiblement le coût d'élimination des déchets incinérés.

La Maison de ville

Lundi 18 mars 2013

Préavis n° 15/2012-2013 relatif au Règlement sur l'attribution des aides individuelles pour les études musicales. **Accepté.**
La nouvelle Loi sur les écoles de musique (LEM) stipule notamment que pour assurer l'accessibilité financière à l'enseignement de la musique au sein des écoles reconnues, les communes accordent des aides individuelles en vue de diminuer les écolages. Ce nouveau règlement communal permet dès lors de fixer les montants et les modalités de ces aides.

Préavis n° 16/2012-2013 relatif à une demande de crédit de CHF 90'000.- pour l'installation de trois panneaux d'informations électroniques. **Refusé.**
A ce jour, les moyens d'information et de communication à disposition de la Municipalité sont principalement les envois en tous-ménages, le Journal de Coppet et le site internet de l'administration. Toutefois, ces différents supports présentent des inconvénients limitant leur utilisation, que ce soit pour des raisons de délais et de coût (Journal de Coppet et tous-ménages) ou d'accessibilité (site internet). Afin de pallier ces inconvénients et de compléter les moyens d'information et de communication à sa disposition, la Municipalité désire procéder à l'installation de trois panneaux d'informations électroniques destinés à communiquer des informations officielles, culturelles, sportives, touristiques ou économiques. Ces panneaux seront installés en bordure de la route Suisse et à la gare.

Prochaines séances du Conseil communal

Lundi 29 avril 2013

Préavis n° 17/2012-2013 relatif à une demande de crédit de CHF 146'000.00 pour la mise en valeur des appartements du bâtiment sis à la rue des Belles-Filles n° 7.

Préavis no 18/2012-2013 relatif à une demande de crédit de CHF 270'000.00 pour le chemisage d'un collecteur intercommunal d'eaux usées. Tronçon: Greny – route de Founex – route Suisse.

Préavis no 19/2012-2013 relatif à la validation et au financement du Programme des investissements régionaux (PIR).

Préavis n° 20/2012-2013 concernant le règlement communal relatif à l'utilisation de caméras de vidéosurveillance.

Lundi 24 juin 2013

Préavis relatif aux comptes communaux 2012.

Préavis relatif au rapport de gestion 2012.

Les autres préavis qui seront déposés pour cette séance ne sont pas encore connus à ce jour.

Activity report of the local council, December 2012-March 2013

All notifications, committee reports and minutes of meetings are on our website under «Politique».

Monday, December 17th 2012

Notification no 07/2012-2013. Addendum to the neighbourhood plan «Les Truels-Bernard» and its regulations. **Accepted**.

Notification no 09/2012-2013. Budget 2013. **Accepted**.

Notification no 10/2012-2013. Credit request of SFr. 32'235.60 to modify the slope and manage surface water on chemin des Cuttemers. **Accepted**.

Monday, February 4th 2013

Notification no 11/2012/2013. Credit request of SFr. 385'000.- for a footpath between the station and chemin du Grand-Pré. **Accepted**.

Notification no 13/2012-2013. Credit request of SFr. 53'473.75 for a new classroom at the college du Greny. **Accepted**.

Notification no 14/2012-2013. Credit request of SFr. 44'300.00 to buy SADEC S.A. shares to finance its entry into the share capital of TRIDEL S.A. **Accepted**.

Monday, March 18th 2013

Notification 15/2012-2013. Regulation for the granting of individual financial aid for music studies. **Accepted**.

Notification no 16/2012-2013. Credit request of SFr. 90'000.00 for the installation of three electronic information boards. **Refused**.

Next meetings of the local council

Monday April 29th 2013

Notification no 17/2012-2013. Credit request of SFr. 146'000.00 for the enhancement of the apartments of the building at rue des Belles-Filles no 7.

Notification no 18/2012-2013. Credit request of SFr. 270'000.00 for the lining of a intercommunal wastewater collection system. Section: Greny-route de Founex – route Suisse.

Notification no 19/2012-2013. Validation and funding of the regional investment programme (PIR).

Notification no 20/2012-2013. Municipal regulations related to the use of video surveillance cameras.

Monday, June 24th 2013

Notification related to the 2012 communal accounts.

Notification related to the 2012 management report.

No other notifications yet.

Commune

Qu'est-ce que le Conseil régional?

Un partenaire pour la concrétisation des projets que les communes de la région construisent ensemble.

Face à une croissance sans précédent, le district de Nyon est soumis à d'importantes pressions qu'il s'agit de maîtriser pour garantir un cadre de vie de qualité. Pour se donner les moyens de construire ensemble un développement durable et concerté, les communes de la région nyonnaise ont créé en 2004 le Conseil régional du district de Nyon, également appelé Régionyon.

Portés par des communes, des entreprises, des groupes d'intérêt ou des particuliers, de nombreux projets naissent sans que leurs initiateurs aient toujours les moyens de les mener à bien. Lorsqu'ils répondent à un besoin au niveau régional, Régionyon peut soutenir leur réalisation. Que ce soit sur le plan pratique, financier ou foncier, elle a notamment développé une série d'outils destinés à faciliter leur mise en œuvre.

Régionyon est une association de communes regroupant 44 communes membres. Celles-ci nomment des représentants au Conseil intercommunal, organe législatif, qui élit le Comité de direction (CODIR), organe exécutif.

Les membres de ces deux entités sont désignés pour cinq ans, durée d'une législature. Le CODIR définit les orientations stratégiques du développement régional et coordonne leur mise en œuvre. Le Conseil intercommunal examine et valide les actions du CODIR. Chaque commune y dispose d'un nombre de voix proportionnel à son nombre d'habitants. Les séances du Conseil intercommunal sont ouvertes au public et ses décisions consultables sur le site internet de Régionyon.

Pour mener à bien ses missions, le CODIR s'appuie sur le secrétariat régional, une équipe de professionnels en gestion de projet. Celui-ci accompagne régulièrement une quarantaine de dossiers. Composé de 8 collaborateurs en 2012, 10 dès 2013, le secrétariat régional est appelé à s'agrandir au vu du nombre et de l'ampleur des projets qu'il accompagne ■

Source: Régionnyon

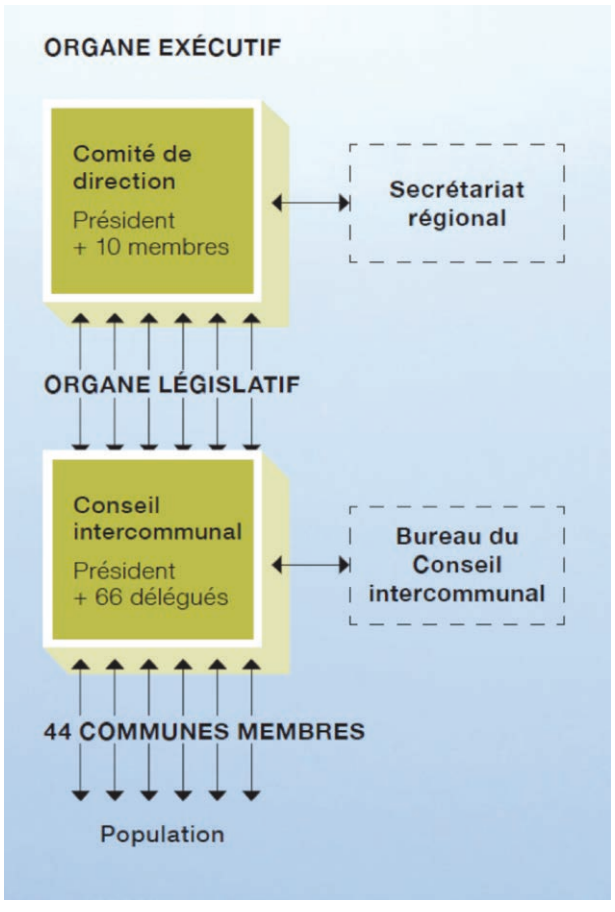

Regional Council

As the Nyon district continues its phenomenal growth, 44 out of its 47 municipalities have been working together in the Nyon Regional Council (or Régionyon) founded in 2004. Many projects initiated by towns, companies, and individuals are of interest to our whole area and can be accomplished thanks to Régionyon. The legislative body of Régionyon is called «Intercommunal Council», while the «Committee of leadership» is its executive body. The legislatures of both run 5 years. The legislative body represents the municipalities according to their population. Its sessions are public and its decisions can be found on the web under www.regionyon (in French only). Headquartered in Nyon, Régionyon has a permanent staff of 10. ■

Nouvelle politique de stationnement de la commune de Coppet

Depuis la construction de la 3e voie CFF et l'arrêt des trains RegioExpress (RE) en gare de Coppet, cette dernière enregistre une augmentation massive et constante des voyageurs.

Cette tendance s'est encore accentuée avec le cadencement à la ½ heure des RE dès décembre 2012. Elle sera encore plus marquée lors de la mise en fonction des RER au ¼ d'heure qui emprunteront la 3e voie dès 2016.

Cette augmentation de l'offre ferroviaire n'est malheureusement pas sans effet sur le stationnement des véhicules dans le Bourg de Coppet et aux alentours de la gare. Face à ce constat, la Municipalité a dû mettre en place une politique de stationnement globale ayant les objectifs suivants:

- Limiter le parcage des véhicules dans le Bourg;
- Réduire fortement les offres de parcage pour les pendulaires;
- Réserver les places existantes dans le Bourg et dans sa proche périphérie pour les besoins de ses habitants ainsi que des clients et employés des commerces;
- Favorisé la mobilité douce.

A cet effet, un nouveau règlement sur la circulation et le stationnement a été soumis au Conseil communal qui a accepté ces textes et la nouvelle politique de stationnement dans sa séance du 11 octobre 2010, à l'unanimité des membres présents.

L'application de cette nouvelle politique de stationnement entrera en vigueur dès le 1er mai 2013 et débouchera sur des périodes d'observation appelées à valider les mesures prises. Nous vous remercions par avance de faire bon accueil à ces mesures qui doivent aboutir aux objectifs fixés en évitant de créer de grandes surfaces bétonnées qui seraient contraires à la sauvegarde et à la préservation de notre Bourg et de ses environs ■

Ai-je droit à une autorisation communale ?

Les usagers bénéficiant d'un droit prioritaire sont invités à s'inscrire avant le **7 avril 2013** pour le faire valoir. Passé ce délai, ce droit ne sera plus garanti.

• Si je suis un **habitant de la zone de l'ancienne ville de Coppet**
• Si je suis un **commerce** ou **une entreprise de la zone de l'ancienne ville de Coppet**
• Si je suis un **habitant de la commune de Coppet** ou **un(e) employé(e) d'une entreprise de la zone de l'ancienne ville de Coppet** domicilié à **plus de 500 m** d'un arrêt de TP *
• Si je suis un **habitant de la commune de Coppet** ou **un(e) employé(e) d'une entreprise de la zone de l'ancienne ville de Coppet** domicilié à **moins de 500 m** d'un arrêt de TP *
• Si je suis un **usager** domicilié **hors de Coppet**, mais habitant à **plus de 500 m** d'un arrêt de TP *
• Si je suis un **usager** domicilié **hors de Coppet**, mais habitant à **moins de 500 m** d'un arrêt de TP *
• Tout autre **usager**

** TP : lignes de transports publics avec accès direct (sans changement) sur la gare de Coppet. Liste disponible sur www.mobilite-coppet.ch*

New parking policy in Coppet

The number of travellers transiting through the station of Coppet keeps increasing. Unfortunately this has also had an impact on parking in the town and around the station. The objectives are to limit parking in the town and reserve existing spots for the use of the local people. Therefore new traffic and parking regulations have been accepted by the local council. They will be applied as of May 1st ■

Accessibilités et tarifs des parkings à partir du 1.5.2013, pour tous les usagers SANS autorisation communale :

	ACCESSIBLE	TARIF
ZONE A	**oui**	CHF 0.10 jusqu'à 3 heures CHF 5.00 /h - heures suivantes
ZONE BLEUE	**oui**	Gratuite - disque bleu maximum 1h30 selon modalités figurant sur le disque
ZONE C	**non**	-

Dès le 1er mai 2013, le stationnement hors des endroits autorisés ne sera plus toléré.

	Pour les ZONES A		Pour la ZONE C	
	AUTORISATIONS DONNANT DROIT À UN STATIONNEMENT ILLIMITÉ			
	PLACES DISPONIBLES NON GARANTIES		PLACES DISPONIBLES GARANTIES	
	AUTORISATION	TARIF MENSUEL	AUTORISATION *(sous réserve de disponibilité)*	TARIF MENSUEL *(renouvellement)*
	oui *(pour mes véhicules ne disposant pas de parking privé)*	1er véhicule CHF 10.– 2e véhicule CHF 20.– dès 3e véhicule CHF 50.–	**oui**	CHF 50.– *(mensuel/trimestriel/annuel)*
	oui *(pour 1 seul véhicule dont l'usage est indispensable à mon activité)*	CHF 10.–	**non**	–
	non	–	**oui** *Priorité 1*	CHF 50.– *(mensuel/trimestriel/annuel)*
	non	–	**oui**	CHF 50.– *(mensuel/trimestriel/annuel)*
	non	–	**oui** *Priorité 2*	CHF 50.– *(mensuel/trimestriel)*
	non	–	**oui**	CHF 50.– *(mensuel/trimestriel)*
	non	–	**oui**	CHF 50.– *(mensuel/trimestriel)*

Commune

Nos employés communaux

Cette fois, c'est au personnel du patrimoine / voirie de se présenter. Vous les voyez tous les jours, occupés qui aux fleurs, qui aux installations électriques, qui à l'entretien de nos routes. Faites-leur bon accueil, ils travaillent pour vous et pour l'image de Coppet. Deux concierges s'occupent principalement de l'entretien de la Maison de ville, du Musée, de la salle communale et des caves du Château. Ils gèrent aussi la mise en place et l'état des lieux des salles à chaque location.

La section Patrimoine s'occupe de gérer les immeubles et appartements communaux, de mener des études sur le développement durable et celui de la commune, d'assurer la gestion administrative et technique. La Voirie, elle, assure le ramassage des déchets, le nettoyage et l'entretien des routes, l'embellissement de la ville, l'entretien des parcs et promenades, le déneigement en hiver plus bien d'autres tâches trop longues à énumérer.

Juan Vicente, préposé à la conciergerie

Eric Buende, préposé à la conciergerie

John Deriaz, préposé aux routes

André Egli, préposé aux espaces verts

Luc Paquier, préposé aux installations électriques

Jorge Martins, préposé à l'entretien général

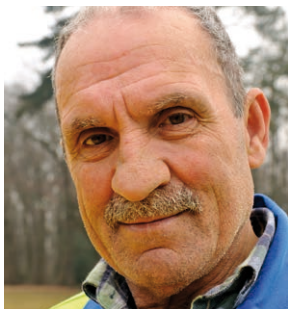

Milaim Jashari, préposé à l'entretien général

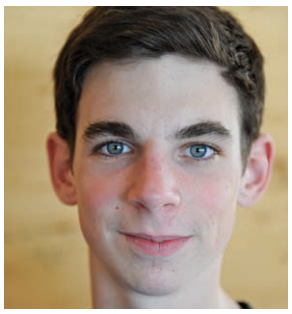

Yoan Pavillon, apprenti

Vie locale

Vidéo Club de Coppet

Personnalité connue dans toute la Terre Sainte et bien au-delà, M. Rafael Soler met au service de la population son goût et ses connaissances pour le cinéma depuis une douzaine d'années à Coppet.

Malgré des temps plus difficiles, son vidéo club résiste tant bien que mal face à la concurrence d'internet et de ses téléchargements gratuits qui nuisent grandement au marché du DVD et des vidéo clubs.

L'âge d'or de ces derniers, c'était les années 80, 90 et même 2000, mais depuis deux ou trois ans, ils ferment les uns après les autres, déplore ce papa de quatre enfants qui jongle, en collaboration avec son épouse, avec des horaires pas ordinaires dans le but de concilier vie familiale et travail.

Et pourtant, les technologies actuelles ne pourront jamais rivaliser avec les forces incontestées et inégalables des vidéo clubs que sont le service et le conseil à la clientèle. Au Vidéo Club de Coppet, «Argo», le dernier film oscarisé de Ben Affleck, peut être loué depuis février, soit un mois avant sa nomination.

Il est possible également de louer des films qui passent encore en salle. Les DVD, Blu-ray ainsi que les 3D se louent à Frs. 7.-. Vous souhaitez passer une soirée en tête-à-tête avec Marilyn Monroe ? Pas de problème, tous les vieux classiques sont à Frs. 6.-. Grâce au site internet du vidéo club de Coppet «lesmoviesclub.ch», il vous sera possible de faire votre choix dans une palette extrêmement variée, de le réserver avant de passer le chercher.
Enfin, la prochaine fois que vous souhaitez acheter un DVD ou le coffret de votre série préférée, pensez à le faire dans votre vidéo club local, ce ne sera pas plus cher que dans une grande surface et en plus, vous aurez les conseils avertis d'un passionné. Vous aurez ainsi contribué à faire vivre le commerce local ■

Dominique Bertoncini

Horaires:
Lundi au jeudi 15h à 21h
Vendredi 15h à 22h
Samedi 14h à 22h
Dimanche 14h à 21h

Téléphone: 022 776 92 67
Grand-Rue 53
www.lesmoviesclub.ch
r.soler@bluewin.ch

The Video Club

Rafael Soler, well-known in Terre Sainte and beyond, has been offering the population his knowledge of cinema for the past ten years. In spite of difficult times, his video club is holding its ground versus the internet and its free downloads that affect the DVD market and video clubs. DVDs, Blu-ray, and 3D movies can be rented for SFr. 7.-. Movies can be reserved on the website «lesmoviesclub.ch» ■

Vie locale

Chocolaterie David Banchet

Vous découvrirez cette nouvelle boutique tout près de la gare, à la route de Founex. David Banchet y œuvre en artisan chocolatier, assisté par son père Gilbert.

Les délices de la firme sont produits sur place, dans le laboratoire adjacent. Notre jeune indépendant de 21 ans est «confiseur/pâtissier/chocolatier/glacier/traiteur» et a suivi une formation de 4 ans dans plusieurs firmes.

Le très bel intérieur du magasin a été aménagé avec beaucoup de goût, mélangeant style classique et moderne. Alors que l'hiver ne semble pas nous quitter, il fait bon y prendre un chocolat chaud au «bar à chocolat». De nombreux produits élaborés avec plusieurs variétés de cacao sont proposés aux clients, y compris des articles de saison, Pâques oblige. Plusieurs médias ont déjà consacré des colonnes et émissions à notre chocolaterie. A quoi est dû son succès phénoménal? Selon le maître des lieux, la matière première (couverture de chocolat) qu'il se procure auprès du meilleur fournisseur du pays, la maison Felchlin à Schwytz. Dès lors, il n'est pas étonnant que des entreprises horlogères, bancaires et hôtelières y commandent des séries personnalisées pour leurs collaborateurs et clients. Le jour de notre interview, le papillon de la chocolaterie a été distribué à Coppet en tout ménage. Même si vous l'avez manqué, rendez-vous à la route de Founex pour passer un moment haut en surprises et découvertes dans le monde très particulier du cacao, excellent pour la santé ■

Martin Steib

Chocolaterie
David Banchet,
route de Founex 1
1296 Coppet
022 776 48 18
info@chocolaterie-banchet.ch
www.chocolaterie-banchet.ch

Chocolaterie David Banchet

Coppet has a new chocolate store, close to the CFF station.

David Banchet (21) is a self-starter. He produces many kinds of specialties, also for the Easter season. The quality is out of this world because he buys the raw material called chocolate cover from the very best Swiss supplier. The nicely arranged boutique also has a «chocolate bar», so why not enjoy a cup of this hot beverage on a cold day? ■

Escale Beauté

Esthéticienne diplômée, Mme Séverine Moreau, jeune maman d'adorables jumelles de 4 ans, a débuté sa carrière professionnelle dans les soins thermaux et thérapeutiques, accompagnée par des professionnels tels que des physiothérapeutes et des médecins.

Par la suite, cette Picarde d'origine a complété sa formation en travaillant dans des ongleries installées dans deux centres commerciaux de la région. Et voici qu'il y a six ans, Madame Moreau a installé son «Escale Beauté», la bien nommée, tout en haut de la place du Four, au cœur du Bourg.

Dans un décor zen, la gérante des lieux vous accueille de sa voix douce et sait vous mettre à l'aise.

L'éventail de ses prestations est significatif d'une solide formation professionnelle renforcée par plusieurs années d'expérience. Attentive, elle saura vous conseiller sur les différentes offres proposées, telles que les massages relaxants ou à la bougie, l'épilation, les soins anti-taches ou hydralift pour le visage et les yeux, la beauté des mains et des pieds, et tout ceci dans le respect absolu de la femme et de l'homme.

N'hésitez pas et laissez-vous tenter par l'un des soins proposés, rien que pour votre bien-être ■

Dominique Bertoncini

Institut de beauté
Escale Beauté
place du Four
022 776 82 37

Horaires:
Lundi 9h – 20h
Mardi 8h – 17h
Mercredi fermé
Jeudi sur rendez-vous
Vendredi 9h – 19h
Samedi 8h – 17h

Escale Beauté

Séverine Moreau, young mother of adorable twins, started her career as a beautician doing spa treatments, alongside physiotherapists and doctors. Later on, she completed her training by working in nail salons.

Six years ago she opened her «Escale Beauté» on the place du Four.

She will advise you on the different treatments: massages, waxing, facial treatments etc.

Let yourself be tempted… ■

«La Vieille Dame et le lac»

Extrait tiré du livre, pour vous donner envie de lire la suite.

Les livres d'Histoire de la seconde moitié du XIXe siècle disent que je suis « une petite bourgade au bord du lac, habitée par des pêcheurs et des gens de mauvaise vie ». Robbie, Max, Lena, André, Harley, Léopold, Hélène, des enfants que j'ai vu grandir, ont sauvé de l'oubli une histoire différente en se réunissant cet été pour raconter leur Coppet. J'ai dévoilé ici des facettes bien différentes et parfois contradictoires. C'est que je suis multiple. J'ai autant de facettes que j'ai d'habitants et mon devenir est intimement lié à leur vision et à leur contribution pour la vieille dame que je suis et pour le lac, mon plus fidèle compagnon de route. Pour le meilleur et pour le pire, nos destins sont liés.

L'ouvrage sera disponible au Greffe, au Musée du Vieux-Coppet et au Château au prix de CHF 10.-

Prix de Coppet

Une récompense pour un projet novateur

Le Forum Européen de Coppet, avec le soutien de la commune, a constitué un Prix attribué chaque année et récompensant un groupe ou une institution dont les travaux ou l'action s'inscrivent dans l'esprit de Coppet et sa dynamique créatrice, entre tradition et innovation.

Le sujet du prix 2013 était lié au thème de l'émigration, immigration, intégration et à la diversité de ses approches.

Le jury, dans sa séance du 11 mars, a attribué le Prix de Coppet 2013 à
L'ECOLE DES MAMANS DE LA JONCTION
(Association Tierra Incognita)

en reconnaissance de son travail participatif, de la valeur sociale et de l'impact positif de ce projet pour l'intégration des mères migrantes et de leurs enfants. Il a en outre souligné les qualités novatrices d'une réalisation originale.

Le prix a été remis au lauréat lors d'une soirée organisée par le Forum Européen ■

Pour plus d'informations: www.forumcoppet.ch

Rencontres musicales internationales

Au son des violons, une semaine de rêve dans un cadre magique.

Chaque été, pendant une semaine, l'Académie de Musique Yehudi Menuhin (IMMA) organise des rencontres musicales, réunissant un nombre d'étudiants et de professeurs venus du monde entier pour des «master classes», des ateliers, des auditions. Cette semaine d'étude, très importante dans l'année académique, comporte également de la théorie et de la technique.

Traditionnellement basées à Gstaad, ces rencontres auront lieu désormais à Coppet, une manière pour l'Académie Menuhin de rendre hommage à la région où elle est maintenant installée.

Du 29 juin au 6 juillet, le son des violons résonnera dans le bourg. Le public sera invité à suivre toute ou partie des ateliers et la semaine se terminera par le traditionnel concert du vendredi soir donné par la Camerata.

Notre commune est fière d'accueillir cette manifestation hors du commun qui s'inscrit dans sa politique culturelle. Elle permettra peut-être, à travers les échanges qu'elle suscitera, d'éveiller quelques talents insoupçonnés parmi notre population! ■

Isabelle Naville

Les besoins logistiques sont importants et l'Académie cherche des chambres pour y loger des étudiants pendant la durée des rencontres.

Pour toute information relative à ces rencontres, vous pouvez consulter le site internet www.menuhinacademy.ch ou prendre contact avec Mme V. Revaz, administratrice, au 022 364 44 94 ou par mail v.revaz@menuhinacademy.ch

Nos invités

Les pompiers de Terre Sainte

Depuis de nombreuses années, les communes de Terre Sainte prônent le rapprochement dans divers domaines, qu'ils soient scolaires, sociaux, culturels ou environnementaux.

C'est parce que l'union fait la force que huit communes de Terre Sainte ont décidé, le 1er janvier 2002, de fusionner leurs corps de sapeurs pompiers sous la dénomination de CDIS, Centre de Défense Incendie et Secours. Il est placé sous la responsabilité du major Patrice Girardi, personnage bien connu dans notre région pour ses engagements, ses disponibilités et son savoir-faire incontestable,

Le CDIS est subordonné à une commission du feu composée d'un membre de l'exécutif de chaque commune. Pour une superficie d'environ 25 km^2 et environ 15'000 habitants, ce ne sont pas moins de 61 personnes, dont 13 Copétans qui se sont engagés bénévolement. Ces volontaires âgés de 18 ans à 52 ans, bien qu'il n'y ait plus de limite d'âge, sont dirigés par un état-major composé de 6 hommes. Le seuil critique serait de descendre au-dessous de 50 hommes. Qu'ils soient étudiants, salariés ou indépendants, ces femmes et ces hommes consacrent chaque mois plusieurs heures à leur formation ou aux interventions. Par groupe de 10, de jour comme de nuit, 7 jours sur 7, ils peuvent être appelés pour répondre aux alarmes. Par année, plus d'une centaine d'interventions ont lieu: inondations, feux, pollutions, préventions, sauvetages, assistances sanitaires, alarmes automatiques, etc

Il est possible de s'inscrire en tant que volontaire et c'est une fois par année, en novembre, que le recrutement a lieu. La formation complète dure une année. Au terme de celle-ci, la recrue passe au grade de sapeur et est intégrée dans un groupe d'alarme. Le sapeur perfectionne ensuite ses connaissances durant une trentaine d'heures par année. Il peut ainsi se former sur les différents engins et matériels ou devenir par exemple chauffeur poids lourd, porteur d'appareil respiratoire ou instructeur. Il doit en outre être méthodique, faire preuve de sang-froid et de savoir-faire.

Le fait de vivre dans une région où de nombreuses activités sont regroupées a pour conséquence qu'il règne dans la caserne une amitié profonde entre collègues car, pour la plupart, ils se connaissent depuis l'école ou par la pratique d'un sport en commun depuis l'enfance.

Toutefois, un appel est lancé par le major Girardi, car il y a un manque de sapeurs travaillant en Terre Sainte, et ce afin de pouvoir répondre au mieux aux alarmes pendant les heures de travail.

Depuis 2005, la caserne des pompiers est située sur la commune de Founex. Le samedi matin, il est possible de s'y rendre pour visiter les lieux et apprécier le parc automobile doté d'une dizaine de véhicules. Vous aurez peut-être aussi l'opportunité, à ce moment-là, d'assister à un exercice, car tous les samedis matin, les sapeurs de piquet de week-end sont astreints à un exercice obligatoire.

Il est important de remercier ici ces femmes et ces hommes qui s'investissent et consacrent beaucoup de temps pour leur région à leurs risques et périls pour assurer notre sécurité. Mesdames et Messieurs, chapeau bas ■

Dominique Bertoncini

Nº d'appel d'urgence des pompiers: 118
www.cdis-ts.ch
info@cdis-ts.ch

Samedi, ouvert de 9h à 11h

Environnement

Chenilles processionnaires

Un redoutable ennemi pour les chiens et les chats.

Sur les arbres où elles ont élu domicile, elles causent de gros dégâts. Mais c'est surtout lorsqu'elles descendent de leurs nids en mars/avril qu'elles sont le plus à redouter pour nos compagnons.

On les appelle ainsi, car elles marchent les unes derrière les autres et forment donc une procession. Les chiens (et particulièrement les chiots) et les chats s'en approchant pour les renifler, les lécher, au pire les avaler risquent des conséquences désastreuses.

Le symptôme le plus probant est une atteinte de la cavité buccale. La langue se met à enfler (cela peut prendre plusieurs heures) puis elle se nécrose. Des troubles oculaires peuvent apparaître de même que de la bave.

Autant dire qu'il s'agit d'une urgence vétérinaire et qu'il ne faut pas perdre une seconde, faute de quoi l'animal peut perdre toute ou partie de la langue avec les conséquences que cela engendre (incapacité de se nourrir ou de boire).

Soyez donc vigilants et pendant cette période, évitez les promenades sous les arbres! ■

Processionary caterpillars

They set up their home on trees and cause serious damage. But it is mostly when they leave their nest in March/April that they become dangerous for our pets. Eating them can cause swelling of the tongue and vision problems. If this happens, contact your vet at once! ■

Savez-vous à quoi servent les grilles d'évacuation des eaux?

Des cours d'eau en bonne santé pour maintenir propre notre bien le plus précieux: l'EAU.

Elles sont indispensables à la collecte des eaux de pluie et permettent d'éviter les inondations sur les routes et dans les habitations.

Ces grilles de sol et les canalisations qui se trouvent dessous mènent le plus souvent l'eau à la rivière ou au lac le plus proche.

Situées près de nos maisons, de nos commerces, elles font partie de notre environnement quotidien. Mais trop souvent, hélas, elles sont utilisées pour évacuer des eaux sales qui polluent nos lacs et nos rivières, tuant la faune et la flore aquatique. C'est notre environnement immédiat qui est atteint.

Ces pollutions peuvent et doivent être évitées

- Utilisez de l'eau sans produit pour le nettoyage de vos balcons
- Soyez attentifs aux pesticides et autres produits chimiques utilisés dans votre jardin
- Dosez vos produits selon les conseils d'utilisation
- Récupérez et déposez les excédents des produits nocifs que vous utilisez dans les centres de collectes
- Nettoyez les pinceaux et autres outils de bricolage dans des lieux adaptés
- Lavez votre voiture dans un espace dédié à cette activité
- Ecrasez vos cigarettes dans des cendriers, etc.

Evitez de déverser des liquides polluants ou des déchets dans ces grilles!

Des gestes simples protègent notre environnement! Des cours d'eau en bonne santé permettront aux générations futures de consommer notre bien le plus précieux: L'EAU.

La campagne «Sous chaque grille se cache une rivière», initiée par l'Association Suisse des Gardes-Pêche (ASGP), a pour but d'informer la population sur le fait qu'un grand nombre de pollutions des cours d'eau et des lacs de notre pays proviennent du mauvais usage des grilles d'eaux claires ■

Source: Association Suisse des Gardes-Pêche (ASGP)

Le point culminant de la campagne aura lieu le 17 juin 2013.
Suivez les événements sur www.aquava.ch

Do you know what sewage disposal grids are for?

Sewage disposal grids are essential for the collection of rainwater and to prevent flooding. These grids and the pipes that are underneath transport water to the closest river or lake. Avoid pouring polluting liquids or waste into these grids, that will pollute our lakes and rivers, killing wildlife and aquatic flora.

The Swiss Association of Fishing Guards has launched a campaign to inform the population about polluting ■

Brèves

Auberge du Château

L'Auberge a fermé définitivement ses portes en décembre, privant d'un coup le Bourg d'un de ses fleurons gastronomiques. Espérons ne pas à avoir à attendre trop longtemps pour retrouver l'équivalent ■

Festival AMS

Pour la 3e fois, le festival «Autour de Mme de Staël» prendra ses quartiers pendant une semaine dans la cour d'honneur du Château. Riche et varié, le programme devrait satisfaire une large partie de la population. Exposition de peintures, conférences, théâtre, musique seront le lot de cette édition qui s'annonce pleine de promesses, à commencer par la présence vendredi soir de l'actrice Nicole Garcia qui sera cette année l'hôte d'honneur du festival. Les enfants ne sont pas oubliés, l'après-midi du mercredi leur étant consacré avec la pièce Hansel et Gretel offerte par la Commune. Alors faites-vous plaisir et rendez-vous au Château du 17 au 24 juin. Toutes les informations seront disponibles dès fin avril sur le site du festival: www.autourdemmedestael.com ■

AUTOUR DE MME DE STAËL

Cloche

Il aura fallu attendre plusieurs années pour qu'enfin, la cloche de l'horloge communale se remette à sonner. Voilà qui est chose faite pour le grand bonheur des habitants de la Grand-Rue! ■

Coup de balai

Après une longue interruption, la «journée coup de balai» revient en force. Beaucoup de travail attend les bénévoles motivés et prêts à retrousser les manches pour redonner un peu de lustre aux endroits défraîchis. Croissants et café offerts, transpiration garantie! Venez nombreux. SAMEDI 23 AVRIL dès 8h00. Informations disponibles sur le site de la commune ■

Journées des plantes et art du jardin

La 8e édition de «Jardins en Fête», plus importante manifestation romande du genre, ouvrira ses portes le deuxième week-end de mai. Elle est placée sous le signe des grandes explorations botaniques et florales du 18e siècle qui ont bouleversé notre quotidien en Europe. «Les chasseurs de plantes» seront les invités d'honneur de cette édition. Comme chaque année, conférences et débats en relation avec le thème phare se tiendront sous la yourte pendant que dans les caves du Château, se déroulera le concours de compositions florales. Plus de 120 exposants attendent votre visite pour vous prodiguer leurs conseils. Cette manifestation haute en couleur est devenue avec le temps le rendez-vous incontournable des amoureux de plantes et de jardinage. Toutes les informations sont disponibles sur le site www.jardinsenfete.ch ■

JARDINS EN FÊTE

Reprise des marchés

Trois exposants irréductibles ont bravé le froid de l'hiver et sont venus fidèlement tous les jeudis pour que le marché nocturne ne s'interrompe pas. On ne peut que les remercier. Avec l'arrivée du printemps, tous les exposants sont désormais installés au bord du lac et les clients sont attendus avec impatience. ■

Exposition temporaire

Cette saison, le Musée du Vieux-Coppet vous propose une exposition temporaire qui aura pour thème «Coppet croqué par les peintres d'ici et d'ailleurs». Une sélection de peintures et d'aquarelles vous sera présentée jusqu'en octobre. Promenez-vous donc sous les arcades et faites halte dans ce lieu charmant ■

Travaux à la Gare

Les travaux d'aménagements de la gare vont bon train même si les conditions hivernales ont posé beaucoup de problèmes et ont empêché certains travaux d'être effectués. A l'heure actuelle, l'espace réservé aux transports publics est terminé. La mise en place des abris sécurisés a démarré et la place arborisée devrait être rendue aux voyageurs début mai ■

Horaires d'ouverture

BUVETTE DES ROCAILLES

- **du jeudi 30 mai au dimanche 30 juin:**
  jeudi et vendredi de 16h00 à 20h00
  samedi et dimanche de 10h00 à 20h00
- **du jeudi 4 juillet au dimanche 25 août:**
  jeudi et vendredi de 16h00 à 22h00
  samedi et dimanche de 10h00 à 22h00
- **du jeudi 29 août au lundi 16 septembre:**
  jeudi et vendredi de 16h00 à 20h00
  samedi et dimanche de 10h00 à 20h00
  lundi du Jeûne fédéral de 10h00 à 20h00

BUVETTE DU PORT

- **du vendredi 29 mars au dimanche 2 juin:**
  lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche
  de 11h00 à 19h00. Jeudi de 11h00 à 21h00 (marché nocturne)
- **du lundi 3 juin au dimanche 15 septembre:**
  tous les jours de 09h00 à 22h00
- **du lundi 16 septembre au dimanche 27 octobre:**
  lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche
  de 11h00 à 19h00. Jeudi de 11h00 à 21h00 (marché nocturne)

CHÂTEAU DE COPPET

- de Pâques au 31 octobre, tous les jours de 14h00 à 18h00

MUSÉE DU VIEUX-COPPET

En 1944, Mlle Michel légua à Coppet la belle demeure qu'elle possédait à la Grand-Rue 30. En application de ses vœux, la Commune effectua les travaux nécessaires à l'aménagement de la «Maison Michel» afin d'y installer un musée qui témoigne d'une authentique demeure bourgeoise à Coppet aux 18e et 19e siècles.
Ouverture: du samedi 4 mai au samedi 19 octobre 2013

Horaires:
jeudi/vendredi: de 14h00 à 17h00 / samedi: de 10h00 à 16h00

ENTREE LIBRE
Visites de groupes sur demande au 022 960 87 00
Maison Michel – Grand-Rue 30 – 1296 Coppet

Agenda

EVENEMENTS

Avril

Vendredi 26
• **Concert** du groupe Gargulae Vocis (chants polyphoniques corses), 20h30, temple de Coppet

Samedi 27
• **Concert** annuel du Chœur du Léman de Coppet, 20h30, salle communale

Dimanche 28
• **Concert** du Chœur Amaryllis organisé par Musique à l'Eglise en Terre Sainte, 17h00, temple de Coppet

Mardi 30
• **Concert** de préparation à la fête cantonale donné par l'Harmonie de Terre Sainte, 20h00, théâtre de Terre Sainte

Mai

Samedi 4
• **Championnat suisse de judo**, 08h30 à 17h30, gymnase du collège de Terre Sainte

Vendredi 10
• **Jardins en Fête**, 10h00 à 19h00 sans interruption, parc du Château de Coppet

Samedi 11 et dimanche 12
• **Jardins en Fête**, 10h00 à 18h00 sans interruption, parc du Château de Coppet

Vendredi 17
• **Concert de jazz «The Blues Beat»**, 20h30, caves du Château

Vendredi 24
• **Concert** de l'Ensemble Vocal et Instrumental de Rolle, 20h00, temple de Coppet

Juin

Dimanche 2
• **Vide-greniers**, 10h00 à 16h00, salle communale

Lundi 17, mardi 18, mercredi 19, jeudi 20 et vendredi 21
• **Festival de théâtre «Autour de Mme de Staël»**, Château de Coppet

Samedi 22
• **Fête de la musique**, Esplanade Germaine de Staël

Cet agenda peut être soumis à diverses modifications. Pour de plus amples informations, veuillez consulter le site internet de la commune de Coppet, www.coppet.ch.

LE PROCHAIN NUMERO PARAITRA EN JUILLET 2013

NAISSANCES, MARIAGES, DECES

Ils sont nés:

Ragot Lylou, le 30 novembre 2012
Murati Dzenan, le 10 décembre 2012
Steininger Johan, le 14 décembre 2012
Gilliéron Juliette, le 20 décembre 2012
Abou Samra Layla, le 2 janvier 2013
Kretz Adriana, le 9 janvier 2013
Osterbery Gabriel, le 15 février 2013

Ils se sont mariés:

Robineau Virginie et Paulian Frédéric, le 23 fév. 2013

Ils nous ont quittés:

Madame Lauper Liselotte, le 1er janvier 2013
Monsieur Enderlein Rainer, le 11 janvier 2013

RAPPEL IMPORTANT

Trop de propriétaires de chiens ne prennent pas la peine de ramasser les déjections de leur animal. Des «sacs à crottes» sont pourtant disponibles partout dans la commune.

Nous rappelons qu'il s'agit d'une obligation figurant dans le règlement communal de police, alors merci de faire preuve de civisme en les utilisant.

La pensée du trimestre

« Celui qui pense que c'est assez aura toujours assez » *(Lao Tseu)*

Impressum

Editeur: Commune de Coppet
Responsable: Isabelle Naville
Rédaction: Dominique Bertoncini, Martin Steib
Résumé anglais: Barbara Picard, Martin Steib
Conception et mise en page: Publium SA – Thomas Marchand
Photographe: Jorge Cerqueira
Tirage: 1'700 ex.
Contact: Commune de Coppet – Grand-Rue 65 – 1296 Coppet
E-mail: administration@coppet.ch

n° 12 – mars 2013
Imprimé sur un papier recyclé.

RECYCLÉ
Papier fait à partir de matériaux recyclés
FSC® C013373
FSC www.fsc.org